

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
Ou ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
peuples, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^{me} " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme
conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

Des façons générales à donner au sol.

DES LABOURS.

Rien peut-être n'indique mieux l'état prospère de l'agriculture d'une contrée, que la perfection avec laquelle on y pratique les labours. La terre la mieux amendée, la plus richement engraisée, répondrait fort mal aux espérances du cultivateur, si elle n'était convenablement travaillée pour recevoir les semences qui lui seront confiées. Aussi les agronomes les plus expérimentés ont-ils considéré le labourage comme la principale et presque la seule source de fécondité du sol. Pour se faire une juste idée de son importance, il faut remonter jusqu'aux premiers éléments de la science agricole, et se rappeler le grand rôle des gaz de l'atmosphère dans l'acte de la nutrition des végétaux.

Les terres les plus riches en matières organiques, telles que les tourbes, les vases retirées d'étangs, de mares nouvellement desséchées, etc., celles de diverses natures qui se trouvent à une certaine profondeur dans le sous-sol, telles que les marnes, les argiles, etc., lorsqu'on les ramène à la surface, restent improductives tant qu'elles n'ont pas été plus ou moins longtemps exposées au contact de l'air, de sorte que la couche la plus superficielle de la terre réunit seule les conditions nécessaires à la végétation.

Les labours n'ont donc pas pour unique but de détruire les mauvaises herbes, de rendre plus facile l'extension des racines et le développement des parties chevelues dont les nombreuses extrémités reçoivent par imbibitions les sucs nutritifs répandus autour d'elles ; leur fin n'est pas non plus de mélanger les engrais superficiels dans toute la masse de la couche qui est remuée par la charrue ou autre instrument ; — ni d'aider à l'égalité répartition de la chaleur de l'atmosphère et de l'humidité des pluies ; — ni de mettre les matières qui sont susceptibles d'être décomposées, dans les circonstances les plus favorables à leur

dissolution dans l'eau, ou à leur décomposition au moyen de l'oxygène de l'air ; — ils ont encore la propriété, et ce n'est pas dans maintes circonstances, leur moindre avantage, de diviser la terre, de la rendre plus poreuse, et d'exposer un plus grand nombre de points de sa surface au contact de l'air, et ils augmentent ainsi considérablement sa capacité à recevoir les principes fécondants, sans lesquels il n'est point de végétation.

D'après ce qui précède, quoique les labours ne puissent suppléer complètement aux engrais, comme l'ont prétendu quelques agronomes modernes, on ne peut se refuser à croire qu'ils ajoutent, en quelque sorte, à leur masse aussi bien qu'à leurs effets. Et ce qui le prouverait, c'est que, s'il est démontré que, toutes choses égales d'ailleurs, les terres qui absorbent le plus de gaz sont les plus fertiles, il l'est également que les champs les mieux labourés sont ceux qui absorbent la plus grande quantité de ces gaz.

On a souvent entendu faire les réflexions suivantes par des cultivateurs des environs : " Mais, pourquoi le Collège laboure-t-il ses terres deux à trois fois, et même quatre ; pourquoi les laboure-t-il l'automne ; c'est bien se donner de la peine pour rien, car ces labours répétés ne font que détruire l'herbe, et le champ n'en pousse pas mieux. "

La réponse à ces réflexions est très facile et elle se trouve pour ainsi dire renfermée dans l'exposition des principes fait plus haut. Le Collège laboure ses terres plusieurs fois, il les laboure l'automne pour qu'elles soient divisées autant que possible, et qu'elles présentent le plus grand nombre de points de leurs surfaces au contact de l'air, et qu'ainsi elles acquièrent la plus grande capacité à recevoir les principes fécondants de l'atmosphère. Pourquoi le jardinier habile retourne-t-il souvent la terre de son jardin, brise-t-il avec soin les moindres mottes ? Parce qu'en agissant ainsi, il enrichit son terrain de tous les gaz que contient l'air ambiant.

Pourquoi l'arboriculteur expérimenté remue-t-il le sol au pied

de ses jeunes arbres fruitiers ? C'est parce qu'il est convaincu qu'en agissant ainsi, il donne de la nourriture à leurs racines.

D'après ce qui précède, la principale condition d'un bon labour est que la terre soit bien divisée, c'est-à-dire, bien ameublie. Il faut de plus que les parties soulevées par le soc de la charrue au fond la raie soient non seulement déplacées, mais raménées à la surface, tandis que celles de la surface doivent être, au contraire, entraînées au fond du sillon. Voilà pourquoi il est impossible de faire de bon labour avec une charrue sans versoir ou possédant un versoir mal contourné.

Les labours ne se ressemblent pas tous; tantôt ils ne ramènent à la surface que la couche de terre qui a déjà été remuée les années précédentes, tantôt ils atteignent le sous-sol. Dans ce dernier cas ils prennent le nom de défoncements. Nous allons nous occuper immédiatement de ces derniers.

DES DÉFONCEMENTS.

Les labours de défoncement ont en général de grands avantages; cependant comme toutes les bonnes pratiques, ils présentent aussi quelques inconvénients qu'il est bon de connaître.

Il est certain qu'un labour qui augmente l'épaisseur de la couche de terre qui a déjà été remuée, permet aux racines de prendre plus de développement et de nourriture et qu'il ajoute aux excellents effets des labours superficiels, en les étendant à une plus grande masse de sol. L'importance des défoncements sous ce seul rapport est si bien attesté par les faits, que nous croirions oiseux de nous y arrêter.

Il est également certain qu'ils peuvent, en mélangeant deux couches de terres différentes, procurer accidentellement un amendement propre à changer parfois entièrement la qualité du sol. Par exemple, il est arrivé assez souvent que par le défoncement on a transformé des sables arides en des terres substantielles et fécondes. En effet, combien de fois ne rencontre-t-on pas une couche de sable de cinq à six pouces d'épaisseur, reposant sur un sous-sol de terres fortes, et *vice versa*. Si tous les ans, on ramène à la surface, un demi-pouce de ce sous-sol, comme on arrivera vite à changer complètement ce sable aride en une terre argilo-sablonneuse et d'une très grande fertilité.

Ne peut-on pas aussi par le même moyen dessécher des localités fangeuses, en ouvrant aux eaux qui les couvrent un sous-sol perméable, ou simplement en leur permettant de s'infiltrer au delà de la portée des racines.

Les défoncements ont encore l'avantage inappréciable, dans les sécheresses, de conserver au sol une plus grande masse d'humidité et de retarder les effets d'une évaporation complète; car plus les labours sont profonds, plus la couche de terre remuée peut absorber d'eau à la fonte des neiges ou au moment des pluies, et par conséquent sa dessiccation est d'autant retardée.

Enfin, les défoncements offrent le moyen le plus infaillible de détruire les plantes nuisibles, et particulièrement celles qui se reproduisent de leurs longues racines, comme les chardons, les fougères, etc.

Voici maintenant les inconvénients qu'offrent les défoncements si on n'agit pas avec prudence et mesure; ils exigent une grande

quantité d'engrais, si on ramène, tout à coup, à la surface une masse considérable du sous-sol, surtout quand il est de mauvaise qualité. Dans ce dernier cas, si le sous-sol est du tuf ou de l'argile ocreuse, le défoncement profond serait une faute d'autant plus grave, qu'il ferait perdre à la terre sa fécondité et que le temps seul pourrait remédier à ses désastreux effets.

Mais si l'on opère petit à petit et d'année en année, on arrive sans efforts et sans inconvénients sensibles au même but. On peut aussi approfondir la couche labourable, sans ramener la couche de terre neuve à la surface; cette opération se pratique au moyen d'une charrue sans versoir et nommée charrue à sous-sol. Ce travail est ordinairement suivi de bons résultats.

DE LA PROFONDEUR DES DÉFONCEMENTS.

La profondeur des défoncements comme celle des labours, doit varier en raison des cultures confiées au sol. Les racines de quelques graminées fourragères pénètrent tout au plus à quelques pouces; celles des blés s'accoutument à la rigueur de 5 à 6 pouces; celles des navets, des betteraves, des carottes, etc. s'étend davantage. Il est quelques betteraves qui acquièrent jusqu'à 15 et 18 pouces. Or comme elles ne peuvent prendre tout leur accroissement que dans une terre ameublie, il est, croyons-nous, suffisamment établi, par ce qui précède, que non seulement le défoncement doit atteindre au moins une profondeur égale à leur plus grande longueur, mais qu'il est utile qu'il la dépasse.

Les défoncements se font à bras d'hommes ou à la charrue.

Dans les jardins où ils doivent être ordinairement profonds, ils se font le plus souvent à bras d'hommes au moyen de pelles, de bêches, de pioches, etc. Le choix de pelles n'est pas indifférent. Pour quiconque a mis la main à l'œuvre, il est bien démontré que la première condition de ces outils, c'est de pouvoir pénétrer avec facilité dans la terre ou les pierrailles. La légèreté vient ensuite. La première condition se trouve surtout dans la pelle-bêche concave qui est tout en fer. La seconde condition se trouve surtout dans une pelle en bois simplement doublée de tôle à son extrémité. Cette dernière qualité, la légèreté, doit l'emporter sur l'autre dans les terres déjà ameublées.

La dimension du fer des bêches doit être proportionnée non seulement à la profondeur ordinaire des défoncements, mais aussi à la force de l'ouvrier et à la nature du terrain. Dans plusieurs localités on lui donne de 1 pied à 18 pouces de long sur 8 à 10 pouces de large.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Les Chambres, paraît-il, sont sur le point d'être fermées et elles le seront probablement quand la *Gazette* parviendra à ses abonnés. En attendant, les mesures du Gouvernement et autres vont grand train, et pour avoir été de courte durée, la session actuelle n'en sera pas moins fructueuse. D'ailleurs l'expérience a souvent démontré que les sessions prolongées sont, en grande partie, consacrées aux longs discours qui n'avancent

pas d'ordinaire la besogne, et qui ne sont souvent dictés que par l'égoïsme ou l'amour propre blessé. Nous ne prétendons pourtant pas dire que tous les discours qui ont été prononcés dans l'enceinte législative, pendant cette session, avaient leur à propos et qu'ils étaient nécessaires au bien du pays; au contraire, plusieurs de ces discours ne valaient pas la monnaie qui les paie, et auraient pu demeurer dans le secret, sans nuire à l'abondance de la récolte; mais au moins, ces discours ont eu, pour la plupart, le mérite d'être courts.

Nous croyons que si tous les électeurs faisaient le calcul de ce que coûtent les discours d'une heure, de deux heures, etc., ils imposeraient au candidat de leur choix l'obligation de se taire, d'abord, sur les mesures qu'ils ne comprennent pas bien, et ensuite de ne prendre la parole que lorsque l'intérêt du pays l'exige. Comme les sessions seraient toujours courtes alors! Et quelle économie ce serait!

Nos maisons de haute éducation ont ouvert leurs cours, et il paraît que la plupart n'ont qu'à se féliciter du nombre d'élèves qui leur est échu en partage. Le Collège de Ste. Anne a aussi ouvert ses classes le sept du présent; les élèves y sont plus nombreux que l'an dernier à pareille époque. Le cours secondaire surtout a reçu un nombre considérable de nouveaux écoliers. On dirait que le public comprend plus que jamais les avantages d'un pareil cours. L'expérience du passé nous est une sûre garantie qu'il n'aura qu'à se féliciter des résultats de l'avenir, car, comme nous l'avons dit dans notre numéro du quinze de juillet, les directeurs de cette institution vont donner un soin tout particulier à l'étude de la langue anglaise.

La récolte du foin qui est terminé a été partout d'une grande abondance. Celle des céréales et des patates promet un rendement considérable. C'est bien le moment de rappeler à nos cultivateurs la nécessité pour eux tous de rendre grâces au ciel, qui leur distribue les biens de la terre en si grande abondance. Qu'on n'oublie pas que la reconnaissance attire de nouvelles faveurs, et que l'ingratitude, au contraire, tarit la source des biens. Que chacun se rappelle que toutes les fois qu'il a abusé de l'abondance que le Seigneur lui a accordée dans sa libéralité, la disette ou les accidents ne se sont pas fait attendre. Le peuple canadien a été soumis à une terrible épreuve, il y a quelques années passées. Il avait joui d'abord de l'abondance, ses greniers regorgeaient de grains, etc. Avouons-le en toute franchise, il a abusé de ses richesses, il s'est livré aux excès, à l'intempérance, ses récoltes allaient en partie chez le marchand, en échange de misérables galons de rhum. Qu'est-il arrivé? La main de Dieu s'est appesantie sur lui. Les fléaux de tous genres sont venus fondre sur lui comme autant d'ennemis furieux acharnés à sa ruine. Heureusement qu'il s'est humilié sous la main qui le frappait, qu'il a déclaré une guerre à mort à l'ennemi qui lui avait attiré d'aussi terribles châtements. Mais, malheureusement, ce peuple met vite en oubli les malheurs comme les bienfaits et aujourd'hui l'intempérance revient au galop accompagnée d'un autre vice tout aussi ruineux et

dangereux; nous voulons dire, le luxe.

Ah! pensons que nous ne sommes que les dispensateurs de nos biens, que nous rendrons compte de chaque cent que nous recevons. Quelle responsabilité assume donc un père qui ruine ses enfants par ses désordre et même par ses dépenses inutiles! Combien d'infortunés enfants auraient droit de redemander à leur père le patrimoine qu'il avait reçu de ses ancêtres pour le transmettre lui-même à ses descendants.

La ville de St. Hyacinthe vient de faire un grand pas dans la voie du bien. A l'exemple de Montréal "elle vient de jeter les bases d'une société qui, comme l'Union Catholique, aurait pour but de continuer et de perfectionner l'œuvre par excellence commencée dans les collèges, savoir: la culture du cœur, le développement de l'intelligence, et d'aider par des études et des travaux, les lettres à s'allier à la religion pour maintenir la conservation des principes fondamentaux sur lesquels repose la société."

Nous approuvons hautement le *Courrier de St. Hyacinthe* quand il dit: "Dans ces jours difficiles où un doute général semble prévaloir, la jeunesse plus que jamais a un rôle important à jouer et une grande mission à remplir; c'est entre ses mains, c'est à son courage, et à sa force pleine de sève et de vigueur que semblent surtout confiées la destinée des grandes choses que nous aimons à conserver, et la propagation des saines idées de morale et de science qui sont l'avenir de la religion et de la patrie. La jeunesse catholique de ce pays a besoin de s'unir pour se compter et se connaître, et servir ainsi plus fructueusement la grande cause dont la défense et la sauvegarde lui ont été confiées de tout temps.

"C'est cette pensée tombée du haut de la chaire et développée éloquemment, il y a quelques jours, par notre digne curé, qui réunissait, lundi soir, plus de cinquante jeunes gens de cette ville autour d'une tribune qu'occupait, ce soir là, ce père dévoué de la jeunesse catholique de Montréal, le Révérend Père Michel, de la Compagnie de Jésus...."

Heureuse la jeunesse instruite qui sait ainsi se donner la main, et qui cherche dans l'union toute la force dont elle a besoin pour conserver intacte le précieux dépôt de la foi et des saines doctrines que nous ont léguées nos pieux ancêtres. Nous souhaitons que ces associations se multiplient de plus en plus.

Chez nos voisins, les choses sont à peu près dans le même état, au moins rien de frappant ne s'est passé depuis notre dernière *Quinzaine*. Davis est toujours dans sa prison sans savoir l'époque de son procès. En attendant, les pétitions qui demandent grâce pour ce malheureux détenu arrivent de tous côtés, chargées de nombreuses signatures.

La famille de cet infortuné est, croyons-nous, actuellement à Cacouna. Elle se compose de trois enfants: un garçon de dix ans, un de cinq et une petite fille de huit ans. Leur grand-mère maternelle, Madame Howard, les accompagne. Madame Davis elle-même doit être présentement au sein de sa famille. Quant à ceux qui prétendent et qui voudraient faire

croire à nos bons cultivateurs que l'exercice de la religion catholique est parfaitement libre aux Etats-Unis, voici des *résolutions* qui ont été adoptées par les presbytériens de la Pensylvanie, que nous livrons à leur considération.

“ L'effrayant accroissement du catholicisme et son influence religieuse et civile sont suffisants pour éveiller les craintes et stimuler les puissantes énergies du protestantisme. Les circonstances exigent impérieusement l'adoption à temps de mesures qui conjurent le danger, de manière à ce que nous puissions combattre les malignes et secrètes influences des hommes de perdition, et être forts et unis pour la lutte qui approche.

“ A notre avis le moment est propice pour les mesures dont il s'agit. Il faut former une grande ligue nationale protestante, qui soit assez forte pour faire face à toutes les éventualités.

“ Le comité de la ligue lancera son manifeste contre l'infidélité et le catholicisme romain, qui sont les archi-ennemis de la vérité, au milieu de l'Eglise de Dieu, et qui sont aussi les archi-traitres à la liberté civile et religieuse dans le monde entier.”

Quant aux méthodistes et aux puritains de la Nouvelle Angleterre, il y a déjà longtemps qu'ils ont déclaré la guerre aux catholiques. Triste perspective que l'annexion pour ceux qui tiennent plus à conserver leur foi pour eux et leurs enfants, que tout ce qui leur est le plus cher sur la terre.

Comme l'espace nous manque, nous ne dirons que quelques mots des pays d'outre mer, mais ces mots sont pleins de tristesse, nous voulons parler du choléra. Nous empruntons les détails suivants au *Messenger de la Semaine* : “ Ce fléau a surtout fait ses ravages en Egypte, en Turquie, en Perse et dans quelques villes d'Italie et d'Espagne. C'est en Egypte qu'il a surtout sévi ; on cite 12,000 morts à Alexandrie, sur une population de 200,000 habitants, en quarante jours ; 30,000 au Caire, sur 400 mille habitants ; 40,000 environ dans le reste de la Basse-Egypte : 83,000 en tout. Les sœurs de charité françaises ont donné les plus beaux exemples de dévouement dans ce malheureux pays, depuis l'époque où cette terrible épidémie y a fait son apparition. Ce fléau qui a maintenant disparu d'Egypte pèse de tout son poids sur Constantinople. Une correspondance de cette capitale, en date du 8 août, dit que depuis une semaine on comptait de 1,000 à 1,500 victimes par jour, non compris les militaires. Et encore, combien de cas échappent au contrôle de l'administration sanitaire, qui ne peut pas tout voir et vérifier dans une ville aussi vaste, et en quelque sorte aussi éparpillée que Constantinople. Et ce n'est pas seulement dans la ville, mais encore dans les campagnes environnantes que l'épidémie règne en maîtresse.”

Elle prend ses victimes dans tous les rangs de la population, et les gens aisés qui s'entourent de précaution de toute sorte, ne sont pas plus exempts de ses atteintes que les individus de la classe pauvre.

La municipalité de Constantinople a réclamé le concours de quelques sœurs de charité pour le service

des ambulances.

C'est dans ces cruelles épreuves envoyées par la Providence que l'on reconnaît le prix du dévouement ; or où trouve-t-on le dévouement ? Quelles sociétés produisent ce fruit rare que tous les trésors de la terre, toutes les richesses des états ne sauraient procurer ? Quelle religion enfante ces milices du dévouement, ces sœurs de charité qui courent au devant du danger, se prodiguent et se sacrifient dans les hôpitaux, dans les plus humbles chaumières, non pour acquérir une gloire terrestre, comme le soldat sur le champ de bataille, mais pour répondre à l'appel du divin Crucifié qui lui-même a aimé les hommes jusqu'au Calvaire ? C'est bien le temps de dire avec le Vicomte de Melun : “ C'est un des grands bienfaits du christianisme d'avoir réhabilité la femme, et de lui avoir rendu dans la famille la place que, le jour de sa création, Dieu lui avait assignée, et que les erreurs et les dépravations humaines lui avaient fait perdre. Mais il a fait plus encore en dehors de la maison paternelle et du foyer domestique, il a créé pour la femme une position supérieure ; il l'associe par la vie religieuse, à l'œuvre du Sauveur lui-même ; il lui confie la mission de soulager, comme lui, les pauvres et les malades, d'adopter les petits enfants, de consoler les affligés, et comme lui aussi, de prier pour les coupables et d'expié les péchés du monde à force de souffrances, de sacrifices et d'innocence.

A Rome, les autorités pontificales ont pris toutes les précautions extérieures désirables pour mettre à l'abri du choléra les populations confiées à la sollicitude du Saint Père. De plus, la commission directrice des hôpitaux de Rome et des provinces a reçu l'ordre de préparer, en cas de besoin les locaux et le matériel nécessaires pour soigner ceux qui pourraient être atteints. Pie IX a vivement à cœur de préserver ses Etats de l'épidémie ; chaque soir il se fait adresser à Castel Gandolfo un rapport sur l'état sanitaire de sa capitale et des provinces ainsi que sur les mesures adoptées par les diverses autorités.

Et voilà l'homme que les journaux de la révolution représentent sous des couleurs les plus sombres. A les entendre, le meilleur des pères serait un cruel tyran !

L'Emigration aux Etats-Unis.

Comme nous n'avons encore presque rien dit de l'émigration aux Etats-Unis, nous allons aujourd'hui combler cette lacune en reproduisant une excellente correspondance sur ce sujet que nous empruntons au *Courrier de St. Hyacinthe*. On ne saurait donner trop d'attention aux sages considérations qui s'y trouvent.

“ Tout homme, qui aime son pays, voit avec peine les dangers, qui le menacent. Il sent à l'instant renaître en lui ce vif et noble sentiment d'amour patriotique qui remue si fortement toutes les puissances de l'âme. Il brûle du désir de le défendre.

“ Servir son pays, a dit un homme célèbre dans l'histoire, le grand Thomas Morus, n'est pas une obligation chimérique, mais bien un devoir réel, que tout honnête homme doit s'efforcer

d'accomplir par tous les moyens, qui sont en son pouvoir.

" Bien lâche donc serait celui qui reculerait devant un si solennel devoir. Plus lâche encore et mille fois infâme serait l'homme assez dépourvu de cœur et de générosité pour, non seulement, ne pas s'acquitter de ce devoir d'honneur, mais même prêter main forte à ceux qui le dédaignent, soit par ignorance, ou autrement.

" A ceux donc de nos compatriotes, qui encouragent, soit directement ou indirectement, l'émigration, *honte, mépris et infamie*. - Ce sont des traîtres, qui versent à longs traits le venin de ce poison fatal, qui porte infailliblement la mort dans la vie d'un peuple.

" Ces hommes, qui ne le sont que de forme, portent empreints sur le front le stigmate indélébile du deshonneur et de la déloyauté. Un traître n'a pas de place nulle part parmi les honnêtes gens. C'est un vil rejeton de la société, qui n'est à son aise que dans les bas-fonds de la dégradation la plus éhontée possible.

" Or, encourager l'émigration surtout dans les circonstances actuelles, c'est, personne ne l'ignore, favoriser le mal, qui peut le mieux porter une atteinte mortelle à la richesse, à la gloire et à la prospérité de notre beau Canada. C'est donc une noire trahison, qui n'a pas d'expression capable de la flétrir comme elle le mérite.

" De l'aveu de tout le monde, l'émigration est un mal social, dont les conséquences fatales sont pénibles à penser et impossible à redire. C'est une apathie funeste à ce que nous avons de plus cher et de plus précieux.

Émigrer c'est désertier sa patrie. Or la patrie n'est pas précisément le sol que nous foulons, mais bien surtout la religion que nous professons, la langue que nous parlons, les lois qui nous régissent, les institutions que nous fréquentons, les usages et coutumes que nous observons comme peuple.

" La patrie, dit un homme distingué, c'est l'arche sainte de l'homme, de ses devoirs et de ses droits; c'est sa vie, c'est son berceau, c'est sa tombe, c'est tout pour lui après le ciel d'où il vient et où il doit remonter.

" La patrie! c'est ce coin de terre à nous assigné par la Divine Providence pour y parcourir le chemin, qui conduit du berceau à la tombe, du Temps à l'éternité. Qui donc déserte sa patrie est bien coupable.

" Oh! ici, je voudrais tracer ces lignes en caractère de feu pour communiquer à chacun une étincelle de ce brûlant amour religieux, national et patriotique, qui consume toujours un cœur bien né. Je voudrais tenir en main la plume d'un Cicéron pour persuader et convaincre.

" On a besoin de mercenaires dans les Etats-Unis, on a besoin d'esclaves, (c'est le vrai mot,) et c'est au milieu de nous qu'on vient les chercher. Oui, ce n'est que trop vrai, ce sont nos pauvres Canadiens, trop malheureuses victimes de l'ignorance, qui vont par centaines et par milliers se charger de cette servile fonction. Ce sont nos compatriotes, je le dis avec douleur, qui délaissant leur pays, leurs parents et leurs amis, vont perdre leur foi, user leur santé au profit de ce peuple, ennemi de notre religion, de notre langue et de notre nationalité; de ce peuple qui n'attend que l'occasion favorable de nous écraser sous les étreintes de son ambition mal déguisée, de ce peuple, qui, maintenant plus que jamais, porte, tête levée, l'étendard de l'immoralité la plus répugnante et la plus évidente possible pour qui n'est pas encore aveugle; et tout cela dans la perspective de gagner quelques misérables *Green Backs*.

" Où sont donc, je le demande, ceux de nos compatriotes, qui sont allés chercher fortune chez nos voisins et qui l'ont acquise? Où sont-ils? répondez. Sur cent, m'en citerez-vous un seul? Et qui sait si cet homme favorisé que vous me donnez comme

exemple, ne se fut pas enrichi pareillement dans son pays? N'en voit-on pas tous les jours et beaucoup autour de nous, qui sont devenus riches et puissants, et qui au commencement de leur carrière, avaient peine à vivre? Pour un seul de nos compatriotes, qui a réussi dans les Etats, nous en trouverons dix, qui ont fait mieux que lui en Canada.

" Mais, dit-on, l'on nous promet de beaux salaires de l'autre côté des lignes, 2 ou 3 piastres par jour. Voici, entre mille autres, un fait que je connais personnellement et qui prouve assez bien que promesse de *Yankée* n'est pas toujours, tant s'en faut, mot d'évangile.

" Un honnête Canadien du Township d'Oxford vendait dernièrement sa propriété dont une partie du prix était payée et sur laquelle il avait fait des dépenses et des améliorations pour une valeur assez considérable. " Je pars, me dit-il, pour les Etats-Unis, et j'ai besoin d'argent. J'espère bien qu'une fois là j'aurai vite remboursé ce que j'aurai dépensé pour m'y rendre. Mon frère, qui s'y trouve depuis un mois, m'écrit qu'il gagne \$3 par jour et que, si je veux y aller, le même prix me sera donné et de l'ouvrage à toute ma famille, capable de travailler dans une manufacture."

" Le contrat venait d'être signé lorsqu'une nouvelle lettre de son frère lui arrive, que j'ai lu moi-même et dont voici la teneur à peu près :

" Ne fais pas la folie de venir me rejoindre, c'est à peine si je gagne pour payer ma pension, qui est très chère, et encore me faut-il travailler comme un véritable esclave. De plus je suis averti qu'on ne peut me garder davantage parce qu'on n'a plus besoin de moi. Je retournerai au Canada aussitôt que j'aurai assez d'argent pour payer mon passage"

" Est-ce bien encourageant? Est-ce là ce bien-être, qu'on nous promet? Pourtant combien d'autres n'ont-ils pas été et ne sont-ils pas actuellement dans la même position que cet homme, dont je viens de parler? Combien d'autres ne sont pas abreuvés au calice de l'amertume, après avoir mangé en esclaves le pain de l'exilé? Combien qui n'ont pas encore perdu la foi, n'aspirent-ils pas, la larme à l'œil et la douleur cuisante de l'ennui dans l'âme, à revoir le beau clocher de leur village natal? Combien de malheureux qui n'ont pu conserver au contact de ce peuple démoralisateur et démoralisé leur foi de catholique, croupissent-ils maintenant dans la plus stupide ignorance de leurs devoirs et comme chrétiens et comme citoyens?

" Avez-vous jamais rencontré ces espèces de canadiens, qui nous arrivent parfois des Etats-Unis le front sur le coin de la tête, le *guess so* dans la bouche et le vide dans la cervelle? Si non tant mieux, je vous souhaite de n'en jamais voir; c'est une affliction de moins pour vous. Si oui, dites-le moi franchement, est-il rien de si humiliant pour notre nationalité? Est-il rien de plus affligeant et de plus honteux pour tout homme, qui sent battre dans sa poitrine un cœur de canadien, qui sent couler dans ses veines un sang pur et loyal, que de voir ces hommes, peut-être appelés à rendre de grands services à leur patrie, devenir ainsi des nullités sociales ou mieux des nuisances dans la société?

CÉCILIE.

(A continuer.)

Les vergers.

L'année a été tout à fait favorable aux arbres fruitiers, et on peut dire sans exagération qu'ils sont littéralement chargés de fruits, et que les plus fortes branches plient sous le fardeau. Un ami de la *Gazette*, qui a visité ces jours derniers le verger de M. le Notaire Morin, de St. Roch, nous communiqué

les quelques détails suivants : Ce verger renferme 279 pommiers qui portent fruits, les uns pour la première année, les autres pour la seconde année et un bon nombre sont déjà anciens. Suivant l'apparence, M. Morin peut compter sur 400 à 500 minots de bonnes et belles pommes.

Il se trouve dans le même verger treize variétés de pruniers qui tous promettent une abondante récolte.

Nous croyons que si la paroisse de Ste. Anne ne possède pas de vergers aussi étendus que celui de M. Morin, elle en possède au moins qui ne lui cèdent en rien sous le rapport de l'abondance des fruits. Madame veuve Charles Gosselin, sur l'étroit espace d'environ un quart d'arpent en superficie, possède un verger mélangé de pommiers et de pruniers qui va donner une récolte de la valeur de 50 à 60 piastres. Nous n'avons jamais vu végétation plus riche. Outre cela, le même terrain donnera en patates, navets et autres plantes de jardinage un rendement considérable. Pouvaient-on tirer un parti plus avantageux d'un sol qui, il n'y a que quelques années, était inculte et stérile ?

Quant au verger de M. le Notaire F. DeGuise, dont nous avons fait mention l'an dernier, il est de plus en plus remarquable par l'abondance et la beauté de ses fruits. Nous avons vu là des pommes qui ne cèdent en rien aux plus belles espèces qui nous viennent de Montréal.

Les vergers qui occupent un assez large espace dans les jardins des élèves du Collège donneront à leurs jeunes propriétaires des fruits nombreux et succulents, qui leur rappelleront, qu'il est toujours possible, dans la vie du collège, de *mêler l'agréable à l'utile*.

Nous aurions pu parler de plusieurs autres vergers, par exemple de celui de Madame veuve William Amyot, de M. Joseph Sirois, etc., mais l'espace nous manque pour aujourd'hui.

Entrée des élèves de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne.

Depuis le premier de ce mois, treize élèves, tant anciens que nouveaux, sont entrés à l'Ecole d'agriculture. Sur ce nombre dix ont droit aux bourses accordées par la Chambre d'agriculture, et trois sont laissés aux ressources de leur famille.

Comme tous ceux qui envoient leurs enfants étudier cet art si précieux, font preuve d'intelligence et d'attachement au sol de la patrie, nous croyons devoir les faire connaître dans la personne de leurs fils, en publiant les noms de ces derniers et le lieu de leur résidence.

Michel Gauvin, Ancienne Lorette; Augustin Fortin et Auguste Gagné, de l'Islet; Adélarde Forgues, de St. Michel (Bellechasse); Cyprien Langlois, de St. Laurent (Isle d'Orléans); Ernest Ouellet, de Ste. Anne; Elic Lepage, de Rimouski; Narcisse Gauvin, de l'Ancienne Lorette; Damasc Roy, de St. Valier (Bellechasse); Ephrem Desnoyers, de St. Jean-Baptiste (Rouville); John Hector, de Toronto; Pierre Valois, de la Pointe-Claire (Montréal); Jacques Cartier, de St. Antoine (Chambly).

Douze autres élèves sont attendus sous peu de jours. Sur ce nombre dix auront droit à des bourses.

Comme on le voit, les élèves seront bien plus nombreux cette année que les années précédentes. Cet accroissement est d'un bon augure pour l'avenir de la cause agricole, et une preuve évidente que le nombre des amis de l'agriculture améliorée augmente de jour en jour.

Ecole Militaire.

Nous apprenons qu'il est question d'assembler tous les gradués des Ecoles Militaires à un camp d'instruction, à Montréal, vers le milieu de ce mois. Nous espérons que tous se feront un devoir de témoigner par leur présence et leur bonne conduite, que les Ecoles sont sur un pied d'efficacité tout à fait satisfaisant pour le public. Il faudra sans doute des raisons urgentes pour empêcher aucun de ceux qui ont obtenu des certificats de se rendre au jour fixé.

RECETTES.

Guérison de la piqure des guêpes, des abeilles, etc.

Si l'on en croit certain journal, nous aurions sur nous-mêmes un agent de guérison de la piqure des guêpes, abeilles, frelons, etc. Contre ces piqures, jusqu'alors on avait fait une application d'ammoniaque; mais on n'a pas toujours eu accès à sa disposition. Voici qui le peut remplacer: c'est l'application immédiate sur la plaie, morsure ou piqure, de cette sécrétion particulière et jaunâtre qui se forme dans l'oreille. Chacun porte son préservatif avec soi et peut l'extraire avec le moindre petit morceau de bois, qui fera l'office de cure-oreille. On assure que la piqure des mouches charbonneuses elles-mêmes, qui si souvent occasionne la mort, est complètement neutralisée par ce moyen si simple; ce qu'affirme le journal auquel nous empruntons cette recette, c'est que la douleur de la piqure de guêpes, abeilles, etc., est enlevée instantanément, qu'il ne survient jamais d'enflure, et que le résultat est même beaucoup plus prompt avec la sécrétion de l'oreille qu'avec l'alcali volatil.

Traitement du charbon.

Ce que l'on appelle ici le charbon n'est point le charbon d'Europe qui tient de la nature du cion ou furoncle. Cette maladie est ici caractérisée surtout par une tumeur ou gonflement qui semblerait avoir été produite par la piqure d'un animal vénimeux.

Dès que l'on aperçoit cette tumeur chez un animal, ne fut-elle que la grosseur d'un œuf de pigeon (quelques fois en moins de 2 heures elle a le volume d'une tête d'enfant) cet animal doit être mis à l'écurie, et autant qu'il se peut, à l'abri des mouches.

On lui met sur la langue le volume d'une pacane de goudron et on frotte légèrement le tour de ses narines. Pendant quelques jours on renouvelle cette dose chaque matin.

On fait ensuite un mélange de goudron (de bois) et d'essence de térébenthine assez clair pour s'étendre, assez épais pour se maintenir, et on applique une couche aussi épaisse que possible sur la tumeur et sur un espace de deux ou trois pouces tout autour. Cette opération doit être renouvelée deux ou trois fois par jour jusqu'à complète guérison, c'est-à-dire de trois jours à trois semaines ou même un mois.

Le régime de l'animal consiste en foin sec, donné trois fois par jour, plus d'une pinte d'avoine et une de son mélangé d'une grande cuillerée à bouche de fleurs de soufre, le tout arrosé et frisé avec un petit pot d'eau, dans lequel on a fait fondre une cuillerée à bouche de sel de cuisine.

D'une quarantaine d'animaux traités de cette manière, un seul est mort chez un de nos amis, je pense, pour avoir mangé du foin vert.—(Journal de St. Hyacinthe.)

Remède contre la diarrhée

On annonce comme excellent la recette suivante, qu'on dit être infallible pour la guérison de la diarrhée, qui sévit beaucoup pendant cette saison. Nous la donnons pour l'avantage de ceux qui pourraient être affectés de cette maladie. La voici :

« Deux pintes de jus de mûres; deux livres de sucre; une demi once de piment; une demi once de canelle; une demi once de clous de girofle pulvérisés. Mêlez le tout ensemble, faites bouillir pendant une demi heure, filtrez-le et ajoutez-y une chopine d'eau-de-vie (brandy).—La Minerve.

PETIT-PIERRE

ou

LE BON CULTIVATEUR.

PETIT-PIERRE DEVENU GRAND.

XII. TOUT LE MONDE EST DE L'AVIS DE PETIT-PIERRE
EXCEPTÉ ÉTIENNE.

(Suite.)

Bah ! bah ! reprit tout à coup une voix moqueuse, sans que dans l'ombre déjà noire on put voir qui parlait, il y a dans tout ça plus de blague que de bonnes raisons. Si vous croyez ce vantard, vous en croirez de drôles."

La voix se tut, et quelqu'un s'éloigna.

"Celui qui dit ça, reprit une autre voix très-claire et très-distincte, très-sûre d'être parfaitement entendue, même par celui qui s'éloignait, celui qui dit ça est probablement un gracieux faïnéant, un aimable ivrogne, qui s'entend peut-être mieux à masquer un araire, quand il quitte un maître, qu'à faire un honnête travail de ses bras."

On voit que celui qui parlait voulait s'adresser sans nul doute à notre ancienne connaissance Etienne, dont on avait pu reconnaître la voix, et dont les hauts faits, à sa sortie de chez le père Martin, après avoir fait grand bruit, étaient restés dans toutes les mémoires.

"Bien dit ! bien tapé ! Philibert," dit avec indignation le groupe tout entier, en poursuivant le fuyard d'une longue huée.

Petit-Pierre s'écria : "A quoi bon se donner la peine de répondre, ami Philibert ; à quoi bon relever ce que dit un pauvre sot qui, dès le dimanche soir, a toujours bu ce qu'il lui faut pour être ivre-mort le lundi ? Une bonne parole et un remerciement de tous les camarades qui sont là, ça a plus de valeur, n'est-ce pas, et ça signifie autre chose qu'une sottise d'un grossier ivrogne. S'il se présente jamais une occasion d'aller au danger pour faire une bonne action, je montrerai à celui qui a parlé, en le mettant au défi, que, si je ne me prends pas à coups de poing avec lui, ainsi qu'il le voudrait, ce n'est pas que j'aie plus peur que lui, mais franchement parceque je trouve ça plus digne de lui que de moi.

—Et vous avez grand'raison, brave Petit-Pierre, dit la foule avec ensemble. Adieu, Petit-Pierre ; vous savez comme on vous estime, vous devez pour cela vous respecter presque plus qu'un autre. Ça n'empêche toujours pas que Philibert a bien parlé ; c'était bien tapé, Philibert."

Qu'était-ce que l'ami Philibert ? Pourquoi l'ami Philibert aimait-il Petit-Pierre comme un frère aîné qu'on respecte en même temps qu'on l'aime ? Et comment Etienne avait-il conservé et laissé grandir contre Petit-Pierre une animosité bête en même temps que méchante ? C'est ce que nous allons savoir bientôt.

XIII. CE QUE C'ÉTAIT QUE PHILIBERT.

C'était un drôle de corps que cet étourdi de Philibert, un bon garçon au fond, un excellent cœur très-dévoué à ceux qu'il aimait ; mais ne pardonnant guère à ceux qui n'avaient pas le bonheur de lui plaire ; et, par suite, très-cher à ses amis, très-redouté de ses ennemis ; au demeurant très-peu raisonnable dans sa conduite, ne détestant pas le cabaret, non par amour du vin, mais par amour du tapage ; et avec cela ne se grisant jamais, ne perdant jamais son sang-froid, moins encore sa gaieté. Spirituel

et malin, la terreur des imbéciles et des méchants, la joie de toutes les fêtes, tel était Philibert.

Philibert avait pour Petit-Pierre un respect qu'il n'avait jamais eu pour qui que ce fut. Philibert aimait Petit-Pierre plus que lui-même, et ne faisait pas difficulté de convenir que le jeune domestique du père Martin valait mieux dans son petit doigt que lui, Philibert dans toute sa personne. Petit-Pierre était le seul qui eût jamais osé dire à Philibert une vérité dure, le seul dont Philibert ne se moquât jamais, même quand Petit-Pierre parlait raison et reprochait à son ami son peu de conduite. Philibert déclarait en somme qu'il n'y avait que Petit-Pierre et le Curé qui eussent le droit de prêcher, parce que leurs sermons étaient bons.

D'où venait cette affection si tendre et si extraordinaire ? cela mérite d'être raconté, bien que ce puisse être un peu long.

Philibert avait perdu depuis longtemps son père. Il n'avait plus que sa vieille mère qu'il adorait, mais qu'il rendait la femme la plus malheureuse du monde ; il l'adorait pourtant, mais il la faisait mourir à petit feu, mourir d'inquiétude, par ses querelles, ses étourderies, ses folies de tout genre. Quand il la voyait pleurer, Philibert lui jurait aussitôt et se jurait à lui-même qu'il ne donnerait plus à la pauvre femme un seul chagrin, grand ou petit. Mais, à peine dehors, il oubliait et sa résolution et son désespoir très-réel, et il recommençait sans tarder ses extravagances. Petit-Pierre seul l'arrêtait quelquefois sur la pente dangereuse ; et, quand Philibert revoyait plus tard sa mère en larmes, il se rappelait que, s'il avait suivi les conseils de l'ami Petit-Pierre, il se fut épargné de véritables remords. Il lui en savait un gré infini ; il se promettait bien de l'écouter désormais en toute chose ; belles promesses, beaux serments, autant en emportait le vent. Philibert courait de nouveau au-devant des mauvaises occasions ; et, tout en se promettant bien d'y résister chaque jour, chaque jour il succombait une fois de plus.

XIV. LES SOTTISES DE PHILIBERT, ET COMMENT PETIT-PIERRE SAVAIT LES RÉPARER.

Un matin, jour de foire au Puy, Philibert, ayant affaire à la ville, avait laissé sa mère, déjà depuis longtemps souffrante, un peu plus fatiguée qu'à son ordinaire.

Il partait à contre-cœur, car son premier sentiment était toujours bon ; et l'étourderie qui l'entraînait l'induisait surtout à pêcher par oubli. C'était ainsi qu'avec un cœur excellent, une mauvaise tête et surtout beaucoup de légèreté, il avait commis souvent bien des fautes dont il ne se serait pas cru lui-même capable, et qui lui avaient inspiré, mais toujours trop tard, de sérieux repentirs. Le jour dont nous parlons, il en fut complètement ainsi ; et, une fois lancé sur le pavé du Puy, notre étourneau, s'accordant à chaque instant quelque nouveau quart d'heure qui devait être toujours le dernier, prolongea son absence bien au delà de ce qu'il avait résolu.

Petit-Pierre, qui l'avait retrouvé sur Je tard, fit tout ce qu'il put pour le déterminer à partir avec lui. Mais Philibert, après avoir ajourné d'une heure à l'autre plusieurs des choses utiles qu'il avait à faire, n'avait encore rien achevé ; et il lui restait à s'occuper de quelques minimes acquisitions dont on l'avait chargé.

Petit-Pierre ne pouvait attendre ; il tenait, lui, en sa qualité d'homme d'ordre et de soin, à arriver à temps à Fontanes, pour donner le scouper au bétail ; ainsi les deux amis durent se séparer. Mais Philibert lui fit serment qu'une fois sa course faite il ne tarderait pas à partir.

"Songe, songe bien, lui dit sévèrement Petit-Pierre en le quittant, que ta mère est peut-être plus malade, qu'elle est seule à la maison, que cette nuit elle pourrait avoir besoin de secours,

et que si tu n'étais pas là pour y veiller, ça serait mal, bien mal, Philibert, entends-tu ?”

Philibert comprit et promit ; les belles paroles ne lui coûtaient pas grand'chose.

Malheureusement, il rencontra coup sur coup trois ou quatre de ses connaissances de cabaret. D'une heure à l'autre, en se disant toujours : “ Encore un quart d'heure et je pars, ” il s'attarda au Puy jusqu'à près de onze heures du soir. Alors cependant le remords le prit ; il partit comme un cheval échappé et courut tout d'une traite à Fontanes. Du Puy à Fontanes il y a près de trois lieues et demie, on monte toujours ; en cinq quarts d'heure, à minuit moins un quart, notre écrivain était pourtant arrivé, mais haletant, brisé, trempé de sueur, trempé comme un canard qui vient de faire un plongeon dans la mare.

Notre homme courut à sa maisonnette ; il ouvrit doucement la porte du cabinet où couchait sa mère ; il la trouva dormant d'un sommeil paisible. A côté du lit était une bonne tasse de tisane ; sa mère n'avait manqué de rien. Il alla donc se coucher sans bruit, un peu réconcilié avec lui-même, mais se disant toutefois que, si Petit-Pierre apprenait à quelle heure Philibert était revenu, Philibert recevrait un fameux galop et n'aurait rien à dire.

XV. PHILIBERT JUSTEMENT GRONDÉ.

Le lendemain, quand il alla pour embrasser sa mère avant de se rendre au travail, sa mère se détourna dans son lit, et ne voulut pas le voir. Il sortit un peu confus de cet accueil qu'il sentait mérité ; et, pour se consoler, tâcha de rencontrer Petit-Pierre à l'abreuvoir des bestiaux.

“ Bonjour, Petit-Pierre, ” lui cria-t-il du plus loin qu'il l'aperçut.

Petit-Pierre ne lui répondit pas et s'éloigna sans le regarder.

“ Il y a quelque chose qui ne va pas, c'est sûr, j'aurai fait quelque grande faute, ” se dit Philibert à part lui, et il attendit midi.

A midi, il interrogea hardiment sa mère. La bonne femme lui voyant l'air chagrin, ne sut pas lui tenir rigueur ; et il apprit alors que, vers les neuf heures et demie, elle avait été prise d'une suffocation telle qu'elle avait cru mourir. Tout étant fermé chez elle, sans air et sans secours, elle était demeurée près d'un quart d'heure dans un état d'étouffement affreux. “ J'y serais restée, ajouta-t-elle, si quelqu'un qui est meilleur fils pour moi que mon propre enfant, si Petit-Pierre, se doutant que les mauvais sujets n'étaient pas encore rentrés, ne fut venu (le bon Dieu le bénisse et la sainte Vierge veille sur lui !) voir si je n'avais pas besoin de rien, si mon mal n'avait pas empiré. Petit-Pierre m'a donné de l'air, Petit-Pierre m'a donné à boire, Petit-Pierre m'a sauvé la vie ; sans lui j'étais morte à coup sûr, et les mauvais sujets, pour qui leur mère n'est qu'un ennui, n'auraient plus eu de souci de ce côté là. ”

Philibert, honteux, désespéré, éperdu de remords, s'était alors jeté aux genoux de sa mère ; il avait juré qu'il ne lui coûterait plus une larme : il avait pleuré toutes les larmes de ses yeux, toutes les larmes de son cœur, il avait bien vite obtenu son pardon.

Avec Petit-Pierre, par exemple, les choses ne s'étaient pas passées aussi facilement. Philibert avait dû y retourner par trois fois pour obtenir une poignée de main, et il ne l'avait pas reçue sans un noble et sérieux reproche, qu'il avait écouté la tête basse et l'âme bien contrite. Mais à partir de ce jour-là, Petit-Pierre, qui avait sauté sa mère, Petit-Pierre, ce bon et digne cœur, qui pensait à la mère d'un ami, quand l'ami lui-même oubliait sa mère, Petit-Pierre était devenu pour Philibert un véritable ange du ciel ; et Philibert, en racontant un soir à Jeanette et à son père, qui en avaient bien pleuré, toute cette petite histoire, avait terminé en disant :

“ Allez, demoiselle Martin, c'est un cœur d'or que vous avez là chez vous. C'est la fleur des cœurs et la fleur des anges. Et dire, père Martin, que je ne trouverai pas quelque jour une belle occasion de me faire couper en quatre morceaux pour lui !. Ah ! demoiselle, si j'avais une sœur aimable comme vous et riche comme le roi, je ne lui voudrais pas un autre homme, et je me ferais bien joyeusement massacrer pour tous deux !. . . ”

XVI. COMMENT ÉTIENNE DÉTESTAIT PETIT PIERRE, ET COMME QUOI LE PROVERBE QUI DIT QUE LES BONS COMPTES FONT LES BONS AMIS, N'A PAS TOUJOURS RAISON.

Philibert était donc animé pour Petit-Pierre du dévouement le plus sincère et le plus absolu.

Philibert n'eût surtout permis à personne de ne pas partager son admiration pour celui qu'il aimait comme un frère.

Aussi, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner de sa promptitude à relever, comme nous l'avons vu, l'impertinence par laquelle Etienne avait voulu protester contre les sentiments d'estime générale et de bonne amitié exprimés à Petit-Pierre.

Mais si celui-ci, avec la sympathie de tout le monde, possédait en outre dans Philibert un ami à toute épreuve, il avait en même temps dans Etienne un véritable ennemi.

Et cela durait depuis longtemps.

A partir de l'époque où il avait quitté la ferme du père Martin, en cherchant à jouer à notre brave ami le méchant tour que nous savons, Etienne, irrité du congé qu'il avait reçu, de l'insuccès même, qu'avait eu définitivement sa malice, plus irrité encore, s'il est possible, de s'être vu si promptement et si facilement remplacé, et jaloux autant qu'on puisse l'être du pauvre petit porcher devenu laboureur, Etienne avait cherché à se faire partout le persécuteur acharné de notre brave ami.

Ainsi, pendant six ou sept ans, Petit-Pierre avait eu dans Etienne sa bête noire et son mauvais génie.

Tantôt, à l'heure où le père était absent ou endormi, Etienne, en passant près du parc du Père Martin, avait renversé une claie et effourché le troupeau, espérant que les bêtes de Petit-Pierre pourraient se perdre ou faire aux récoltes voisines quelque grave dommage ; tantôt il avait fait, dans les vergers d'alentour, d'affreux ravages nocturnes, en donnant ensuite à entendre qu'on pourrait bien suspecter Petit-Pierre, ce petit montagnard dont les parents étaient si pauvres et qui ne devait pas valoir grand'chose. Toujours enfin il avait, par des calomnies plus ou moins adroites, cherché à nuire à notre brave petit homme, qu'il poursuivait de la plus lâche envie. Il est vrai que cette noire malice avait mal réussi. Petit-Pierre était si aisé, si obligeant, si honnête, que personne ne voulut jamais croire le moindre mal de lui. Cependant, lorsqu'il avait senti venir ses quinze ans, et qu'il put compter sur sa force, notre ami, un beau jour, s'était décidément lassé des agressions d'Etienne ; et, un soir qu'ils s'étaient rencontrés du côté d'un petit bois très-touffu et suffisamment discret, il lui avait sérieusement demandé si cela durerait longtemps comme ça.

Etienne, confiant en ses trois ans de plus, en sa grande taille et aussi en sa méchanceté, s'était d'abord moqué de Petit-Pierre ; puis il avait cherché traitreusement à le prendre par derrière aux cheveux.

(A continuer.)

Ch. Galemard de Lafayette.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.

Le Soir aux Champs.

Les blés sont beaux,—les champs sont
Le soir tombe sur la prairie,— (verts,
L'oiseau module ses concerts,—
Je m'enivre de poésie!

Mon pied froisse les doux gazons
Tous parsemés de fleurs sauvages,—
L'odeur des foins monte aux maisons,—
Plus de bruits dans les pâturages,—

L'eau murmurante des ruisseaux
Glisse sous les arbres antiques :
Apprenez-moi des chants nouveaux
Qui valent ces riens poétiques!

Solitaire au bord du chemin,
Mollement s'en vont mes pensées,—
Pour attendre ici le matin
Je dormais dans les rosées!

Les blés sont beaux,—les champs sont
Le soir tombe sur la prairie,— (verts,
L'oiseau module ses concerts,—
Je m'enivre de poésie!

B.

La Baie du Février, 5 août 1865.

Animaux maltraités.

Dien a donné à l'homme d'une main li-
bérale, non-seulement la force, mais sur-
tout l'intelligence : de là notre supériorité
sur les animaux qui servent à nos besoins,
à nos plaisirs. Ces aides, ces compagnons
de nos travaux, supportant avec nous et pour
nous la chaleur, le froid, l'intempérie des
saisons, les travaux les plus pénibles, sont
des instruments précieux dont nous dota la
Providence.

Alors que nous leur sommes redevables
de tant de biens, ne leur devons-nous pas,
à notre tour, aide, protection et bienveil-
lance?

Ces êtres inférieurs en intelligence, son-
vent supérieurs à l'homme par la force, ont,
comme nous, reçu la vie du créateur de
toutes choses. Ils vivent; ils éprouvent
comme nous, et le plaisir et la douleur! La
bonté divine s'étend sur tout ce qui existe;
obéissons à la loi de Dieu, elle nous com-
mande de ménager ses créatures. Effor-
çons-nous de les rendre heureux à leur ma-
nière; c'est un devoir pour nous, ce sera
aussi une de nos jouissances.

Ces animaux, si maltraités souvent, n'ont
ils pas un instinct richement développé, un
cœur qui aime, qui s'attache, et, chez quel-
ques-uns, laissez-moi dire de l'intelligence?

Le chien, cet ami de l'homme, qui nous
aide à soumettre les autres animaux, nous
ne doutons pas de son cœur. Comme il
chérit son maître! il expire pour le défendre,
il meurt de douleur sur la tombe de celui
qu'il aime plus que lui-même; il éprouve
de la haine contre les ennemis de son maître,
et sa colère, dans une poursuite incessante,
révèle l'assassin. Le souvenir du chien
de Montargis restera pendant bien des siècles.

Un brutal dans sa colère avait brisé d'un
coup de bâton la jambe à son chien; un mé-
decin compatissant raccommoda la jambe
au pauvre animal: à peine guéri, le chien

retourna à son maître, et le guérisseur ac-
cusait le chien d'ingratitude. A quelques
mois de là le médecin trouva à sa porte et
le chien qu'il a guéri et un autre chiot qui
avait une jambe brisée: le guéri amenait
un autre malade. Est-ce là de l'instinct
seulement? N'est-ce pas un naturel intel-
ligent, une mémoire qui raisonne, un cœur
compatissant pour son semblable?

Le cheval aussi affectionne son maître;
il partage ses plaisirs, ses passions. Chez
les Arabes, le cheval élevé par un seul
maître et ne passant pas de main en main,
par des ventes successives, est affectueux,
dévoté. Chez nous, le cheval change bien
souvent de possesseur; mais dès qu'il est
bien traité, il est reconnaissant; il tressaille,
il hennit de plaisir quand le maître ap-
proche! il est sensible à la louange, aux
caresses; il s'anime à sa voix; il est heu-
reux d'obéir. Le voyez-vous frappant de
son pied la terre, aspirant bruyamment l'air?
il devine l'impatience du maître qui va
partir; on lui tend la bride et il part comme
un trait, emportant avec joie le cavalier.
Se cheval s'enivre au son de la trompette,
il vole au combat, et alors que la retraite
sonne, il faut, pour le ramener en arrière,
tous les efforts du maître. Dans le combat,
le cavalier a succombé; il est tombé frappé
d'un coup mortel; le coursier s'arrête, il
courbe la tête, ses yeux contemplent le
maître qu'il chérit; son attitude morne peint
sa douleur profonde. Qui de nous ne s'est
attendri en voyant cet épisode que retraça
le pinceau d'un de nos grands maîtres, Ho-
race Vernet, et que la gravure a si souvent
reproduite, *le cheval du trompette*?

Refuserez-vous au cheval de l'intelli-
gence, de la sensibilité?

Bien d'autres animaux ont révélé une in-
telligence qui combine, qui raisonne, et
j'aurais mille citations à donner! Dans un
livre intitulé *le Cœur des bêtes*, livre qui
fait honneur à sa sensibilité, M. Honoré Os-
car, qui écrit aussi bien qu'il pense, a cité
une infinité d'exemples qui nous montrent
et le cœur des bêtes et un instinct riche-
ment développé.

Ces animaux, doués comme nous de la
vie, impressionnables comme nous, raison-
nant à leur manière, de quelle utilité ne
nous sont-ils pas? Dans notre propre inté-
rêt, si ce n'est par reconnaissance pour leurs
services, ne devons-nous pas les traiter avec
humanité?

Que serions-nous sans nos bœufs, qui ef-
fondrent profondément la terre qui donnera
le blé? L'homme, sans cet aide, pourrait-il
labourer ses vastes champs qui tous pour-
tant sont nécessaire pour procurer la nour-
riture, le vêtement ou les autres besoins de
l'homme?

Qui donne à la ferme le lait nourrissant,
le beurre, cet aliment qui sert à apprêter
tous les autres? Et quand ces auxiliaires de
nos besoins et de notre alimentation suc-
combent, leur chair nous nourrit, leur peau
donne ces attelages qui résistent à la trac-
tion, ces chaussures auxquelles l'usage
nous rend indifférents, et pourtant qui
épargnent à nos pieds la douleur que feraient
ressentir les cailloux, les épines, en nous
préservant de la poussière, de la chaleur,

du froid et de l'humidité.

Le cheval, ce noble animal, cet aide ad-
mirable pour la guerre, qui fait voler dans
la plaine ces brillants cavaliers, qui trans-
porte rapidement ces foudres de guerre, ces
succès des batailles que gagna le génie de
Napoléon; le cheval est aussi l'âme et la
vie du commerce pour les transports. Qui
rapproche les distances? qui donne le plai-
sir de l'équitation, la possibilité de par-
courir sans fatigue les longues proménades?
N'est-ce pas encore le cheval?

Eh bien, ces dons précieux de la divinité,
combien de fois n'avez-vous pas gémi de la
brutalité de l'homme qui les conduit? N'a-
vez-vous jamais vu sur une pente rapide
des chevaux attachés à un fardeau trop
lourd? L'animal est haultant; ses muscles
se roidissent, ses veines grossissent, la su-
eur ruisselle, ses forces sont à bout, il s'ar-
rête. Un conducteur brutal, inhumain; frap-
pera du fouet, et si la lanterne ne fait pas
un sillon assez douloureux, il frappera du
manche! J'en ai vu frappant avec une
pierre sur la tête du pauvre animal qui ne
peut se défendre, et n'a, pour attendre son
bourreau qui en rit, d'autre ressource que le
cri qu'exhale une vive douleur!

(A continuer.)

M. PAGANON.

ANNONCES.



DÉPARTEMENT

DES

TRAVAUX PUBLICS.

AVIS AUX CONTRACTEURS

ON RECEVRA à ce bureau jusqu'à lun-
di, le 18 du présent, à MIDI, des
SOUSSIONS cachetées à l'adresse du
Secrétaire du Département des Travaux
Publics, pour le transport de QUEBEC à
OTTAWA, entre le 25 Septembre courant
et le 20 Novembre prochain, tel qu'on pour-
ra l'ordonner, des archives, meubles et ef-
fets des différents bureaux publics, de l'As-
semblée Législative et de la chambre Haute.

On pourra connaître, en s'adressant à ce
bureau, à Québec, les termes et les condi-
tions de ce transport.

Les soumissions devront être accompa-
gnées de la signature de deux personnes
solvables ou plus, disposées à se rendre
caution de l'exécution complète et satisfai-
sante des clauses du contrat.

Le département ne sera pas tenu d'ac-
cepter la soumission la plus basse ni au-
cune d'elles.

F. BRAUN,

Secrétaire.

Département des Travaux Publics,

Québec, 7 septembre 1865.

**SOUSSION
POUR UN
CHEMIN PUBLIC.**

Bureau du Conseil Municipal du Comté de Témiscouata.

ISLE VERTE, 6 Septembre 1865.

AVIS public est par le présent donné que des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à LUNDI, le VINGT-CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE courant, à DIX heures de l'avant-midi, pour l'ouverture et confection d'un chemin public dans la Municipalité locale de la Paroisse de la Rivière-du-Loup et du Village de Fraserville, dans le dit Comté de Témiscouata, au lieu appelé ANSE A PERSIL, et pour en clôturer une partie, et pour la construction d'un pont public.

Pour plus amples informations s'adresser au soussigné, en la Paroisse de St. Arsène.

ELIE MAILLOUX.

Sec. - Trésorier du Conseil Municipal, 15 Sept. 1865. Comté de Témiscouata.



AVIS.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE,

ENTRE

Québec et les Ports d'en Bas.

Le Steamship en-fer à hélice supérieur.



LADY HEAD,

WM. DAVIDSON, Maître,

LAISSERA le QUAI ATKINSON, pour PICTOU, la NOUVELLE ECOSSE, MARDI le 19 SEPTEMBRE 1865, à 4 heures P. M. arrêtant en allant et en revenant, aux Ports ci-dessus :

POINTE AUX PÈRES,

BASSIN DE GASPÉ,

PERCÉ,

PASPÉBIAC,

DALHOUSIE,

MIRAMICHI,

SHÉDIAC et,

PICTOU.

Le bagage est au risque des propriétaires. Le passage payé et des lits obtenus au Bureau.

On ne recevra pas de fret après 2 heures P. M., le jour du départ.

Pour le fret et le passage s'adresser à

F. BUTEAU, Agent,

Quai Atkinson, rue St. Jacques, Québec.

**CONCOURS PROVINCIAL
AGRICOLE ET INDUSTRIEL**

Pour 1865,

Ouvert aux deux Canadas,

À LA

CITE DE MONTREAL.

Mardi, Mercredi, Jeudi et
Vendredi,

26, 27, 28 ET 29 SEPTEMBRE,

DANS LE PALAIS DE CRISTAL,

Rue Ste. Catherine, et sur le terrain de la ferme des Prêtres dans le voisinage immédiat, situé entre les Rues Guy et Sherbrooke.

Prix offerts, 10,000 à \$12,000

Dans le département industriel on pourra se procurer des listes de prix et des blancs d'entrée en s'adressant au Secrétaire de la Chambre des arts et manufactures, Institut des Artisans Grande Rue St. Jacques.

Les entrées dans le département agricole devront être faites le ou avant Samedi, le 9 août prochain, au Bureau du Secrétaire, No. 615, Rue Craig. Pour les produits agricoles on recevra des entrées jusqu'à samedi, le 9 septembre.

Dans le département industriel les entrées devront être faites le ou avant le 15 septembre au bureau de la Chambre des Arts et manufactures.

Chaque concourant devra payer un dollar avec son entrée, ce qui lui donnera droit à un billet d'admission pendant tout le concours.

Des arrangements ont été faits avec les principales lignes de chemin de fer et de navigation, pour rendre à destination, franc de charge, tout objet exposé qui n'aura pas été vendu.

Les concurrents étrangers dans le département industriel auront autant d'espace que possible pour exhiber leurs objets, mais ne pourront pas entrer en compétition pour les prix.

Pour plus amples informations s'adresser aux soussignés, Secrétaires-Conjoints de l'Association agricole.

On peut se procurer des listes de prix et des blancs d'entrée dans le département agricole, du Secrétaire de la Chambre d'Agriculture, No. 615, Rue Craig, ou des Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté.

GEORGES LECLERE,

Sec. de la Chambre d'Agriculture.

A. MURRAY,

Sec. de la Chambre des Arts et Manufactures.

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis, les aspirants doivent : 1o. Présenter les meilleurs témoignages de moralité et de bon caractère ; 2o. Avoir au moins seize ans ; 3o. Savoir lire et écrire la langue française, et les quatre premières règles de l'arithmétique.

PRIX ET MODE DE PAIEMENT.

Vingt-quatre piastres par année payables d'avance en trimestre de \$5 chacun : le premier finissant au 1er janvier ; le second au 1er mai ; le troisième avec l'année. Un trimestre commencé est dû tout entier, même en cas de sortie ou d'absence. Cette somme est pour l'instruction, le droit à la bibliothèque, l'usage des outils et instruments, et la lit complet excepté les draps.

Les livres, le papier et les autres articles de bureau seront fournis, sur la demande des parents, au prix des mêmes objets chez les marchands de Québec. Prix, environ \$1 à \$2.

Le pensionnat est tenu par Madame V. E. Ouellet, sous la surveillance immédiate du professeur et sous le contrôle de l'école. Prix, six piastres par mois, payables irrévocablement d'avance.

Les élèves demi-boursiers de la Chambre d'agriculture B. C. n'ont à donner que deux piastres à chacun des trimestres pour leur instruction, et 3 piastres par mois pour leur pension.

F. X. MÉTHOT, Pré.

DEPOT DE LAMPES

ET

D'HUILE DE CHARBON

Le soussigné annonce aux marchands et cultivateurs des campagnes qu'il vend la meilleure Huile de charbon que l'on puisse se procurer, non explosive, brûle sans odeur et donne une lumière des plus brillantes. Un essai suffira pour convaincre l'acheteur.

Huile de première qualité, pour lubrifier les engins, moulins, etc. Lampes de toutes descriptions, importées des manufactures. Lanternes à l'huile de charbon sans cheminée, pour étable, cave. Becs de lampes brevetés, Globes, Cheminées, Abats-jour, Mèches, Brosses, etc.

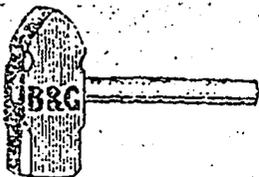
Papeterie, livres de compte, enveloppes, plumes, etc.

A vendre en gros et en détail, à des prix modérés et au comptant.

Toutes espèces d'articles importés d'ordre des Etats-Unis.

F. O. VALLERAND,

Québec, No. 8, Côte La Montagne, B. V.



H.M. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent - Coutellerie de Rodgers - Ustensiles de ménage - Quincaillerie de toute sorte, etc., etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 91, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

REMERCIEMENTS.

Le soussigné remercie respectueusement ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour et sollicite très humblement de nouveau leur patronage, espérant, comme par le passé, qu'ils auront bien d'être satisfaits de son approvisionnement d'Épicerie française, anglaise et américaine, qu'il a constamment en mains. Il sollicite une attention spéciale sur les Thés, Cafés, etc.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public qu'il tient aussi un magasin pour le commerce des Vins, Eaux de vie, Genièvre et autres liqueurs importées des premières maisons d'Europe.

Il attire particulièrement l'attention des Messieurs du Clergé sur son assortiment de VINS DE MESSE de première qualité qu'il vend à des prix très-réduits.

JOS. O. MATTE,

No. 7B, Rue et faubourg St. Jean, Québec,

M. Jos. O. Matte ayant bien voulu se charger de l'agence de la Gazette des Campagnes, pourra recevoir les noms de nouveaux abonnés, ainsi que les argents pour arrérages d'abonnement, ou autrement.

16 juin 1865.

N. GAUTHIER, NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.

A VENDRE

UNE belle et excellente terre de quatre arpents de front sur quarante deux de profondeur, située au second rang du BIC, près d'une route conduisant au 1er rang. Conditions libérales.

S'adresser à J. B. POUILLIOT, écr., N. P. Rivière du Loup,

Ou au soussigné, J. E. POUILLIOT, écr., avocat, Rimouski. 16 juin 1865.

SUPER-PHOSPHATE DE CHAUX DE COE.

PRÉPARATION SUPÉRIEURE D'OS MOULUS

Il fait mûrir les moissons de 10 à 20 jours plus tôt, et accroît merveilleusement le produit.

Prix, \$50 le tonneau, mis en quarts contenant à peu près 250 livres chaque; aussi en boîtes d'environ 30 livres, à \$1 chaque.

Manufacturé et à vendre par ANDREW COE, propriétaire. Bureau à Toronto, No. 5, Salle Maçonnière, rue Toronto. Bureau à Montréal, No. 38, rue St François Xavier

E. L. SNOW, Agent général.

J. B. C. HEBERT, Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUEBEC, No. 18 rue STE. FAMILLE (Côte de Léry), Haute-Ville.

R. E. CASGRAIN AVOCAT

TIENT son bureau alternativement à la Rivière-Ouelle, et à Kamouraska chez A. B. Routhier, écr., avocat.

1er juillet 1865.

LEPAGE, LEMOINE & C^{IE} MARCHANDS A COMMISSION

ET AGENTS GÉNÉRAUX, 17, Rue St. Jacques, Basse-Ville QUEBEC,

ONT constamment en mains et à vendre en gros :

FLIEUR; LARD, BŒUF, JAMBONS, BEURRE, SAINDOUX, FROMAGE, SAVON, THÉ, TABAC, VINS et LIQUEURS DE TOUTE SORTE HYDROPULTE, etc., etc., etc., etc.

AUSSI.

HUILE DE CHARBON,

en Baril ou Canistres de cinq gallons.

15 décembre 1864.

F. A. ST. LAURENT IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE ET AMERICAINE,

No. 6, rue et faubourg St. Jean QUEBEC.



F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres, Ferrures de maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile, Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pinceaux, Brosses, Ferblanc, Toile, Pistolets, Fusils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

↔ A vendre en gros et en détail. ↔

NOUVELLES IMPORTATIONS

NOUVEAUX Tissus pour habits et pantalons d'été, Tweed de manufacture canadienne, Tweeds d'Ecosse, Draps et Casimirs.

NOUVEAUX Parasols noirs et de couleurs.

UN grand assortiment de Soie noire pour Mantilles et pour Robes.

ETOFFES à Soutanes, Merinos français, double cordés, Sayes, Drap d'été. Aussi; Chapeaux de Paille, de Satin, de Feutre pour Messieurs du Clergé

HARDES faites, en grande variété et vêtements faits sur commande par les meilleurs tailleurs.

TAPIS Tapisserie, Impérial, Ecossais, Union, pour Escaliers, Toile cirée, Feutre, de Tables, Nattes, etc.

COUTILS, Toiles, Cotons, de toutes espèces. Couvre-pieds blancs et de couleurs, Couvertures de laine, Toile et Coton à draps, Toile à nappes, etc.

ALBUMS photographiques de 25 à 200 cartes photographiques

En vente chez

A. HAMEL et FRÈRES,

15 mai 1865. Québec, Rue Sous-le-Fort.

TERRE A VENDRE

A VENDRE, tout près de l'église de St. Laurent, Isle d'Orléans, une très-belle terre de trois arpents et demi de front sur environ soixante de profondeur, avec une maison, deux granges, hangard, porcherie et autres petits bâtiments, clôtures en bon ordre, magnifique sucrerie avec une bouilloire des plus économiques.

Pour les conditions de la vente s'adresser sur les lieux au propriétaire

FRANCOIS GOSSELIN,

Cultivateur.

1er août 1865.

1865

OCTOBRE.

1865

Le Soleil entre au Scorpion le 23 à 4 heures 34 minutes du matin.

Plaine lune, le 4 à 5 heures 46 minutes du soir.

Dernier quartier, le 11 à 10 heures 37 minutes du matin.

Nouvelle lune, le 19 à 11 heures 42 minutes du matin.

Premier quartier, le 27 à 11 heures 5 minutes du matin.

SEMAINE.		FETES RELIGIEUSES.	L.	SOL.	ETC.
DIMAN.	1	b XVII apr. Pent. St. Rosaire. SOLENNITÉ DE ST. MICHEL. Kyrie de 2 cl. Aux II Vêpres mém. du St. Rosaire, et du dim. Salut.	6	10 5	50
Lundi	2	b SS. Anges Gardiens.	6	12 5	48
Mardi	3	ivr De la férie.	6	13 5	47
Mercredi	4	b St. François d'Assise, Confesseur.	6	15 5	45
Jeudi	5	fb Du Saint-Sacrement.	5	17 5	43
Vendredi	6	b St. Bruno, Confesseur.	6	18 5	42
Samedi	7	fb De l'Immaculée Conception.	6	20 5	40
DIMAN.	8	b XVIII apr. Pent. Maternité de la Ste. Vge. Kyrie de la Ste. Vge. Aux vêpres mém. du dim. et du suivant.	6	21 5	39
Lundi	9	tr SS. Denis, etc. Martyrs.	6	23 5	37
Mardi	10	fb St. François de Borgia.	6	25 5	35
Mercredi	11	b Ste. Brigitte, veuve, (8).	6	27 5	33
Jeudi	12	fb Du Saint-Sacrement.	6	28 5	32
Vendredi	13	fb St. Edouard, Confesseur.	6	30 5	30
Samedi	14	r St. Calixte, Pape et Martyr.	6	32 5	28
DIMAN.	15	b XIX apr. Pent. Pureté de la Ste. Vge. Kyrie de la Ste. Vge. Aux Vêpres mém. du suivant et du dim.	6	33 5	27
Lundi	16	b Ste. Têrèse Vierge (15).	6	34 5	26
Mardi	17	fb Ste. Hedwidge, veuve.	6	36 5	24
Mercredi	18	r St. Luc Evangéliste.	6	37 5	23
Jeudi	19	b St. Pierre d'Alcantara, Confesseur.	6	39 5	21
Vendredi	20	b St. Jean de Canti.	6	40 5	20
Samedi	21	fb De l'Immaculée Conception.	6	42 5	18
DIMAN.	22	b XX apr. Pent. Patronage de la Ste. Vge. Kyrie de la Ste. Vge. Aux Vêpres mém. du dim. Salut.	6	44 5	16
Lundi	23	ivr De la férie.	6	45 5	15
Mardi	24	b St. Raphaël, Archange.	6	47 5	13
Mercredi	25	tr SS. Chrysante, etc., Martyrs.	6	49 5	11
Jeudi	26	fb Du Saint-Sacrement.	6	50 5	10
Vendredi	27	vi Vigile de SS. Simon et Jude.	6	52 5	8
Samedi	28	r SS. Simon et Jude, Apôtres.	6	54 5	6
DIMAN.	29	vr XXI apr. Pent. Kyrie du dim. Vêpres du dim. Suffrages.	6	55 5	5
Lundi	30	ivr De la férie.	6	57 5	3
Mardi	31	vi Jeûne. Vigile de la Toussaint.	6	58 5	2

Température—Du 5 au 11, beau—Du 12 au 19, fréquentes averses—Du 20 au 27, temps changeant—Du 28 au 3 novembre, presque toujours beau.—Petit Almanach du B.-C.

ABONNEMENT PAYABLE D'AVANCE!!!



Nous prions les personnes qui nous doivent pour abonnements à la Gazette des Campagnes de nous faire tenir le prix de l'abonnement au plus tôt, soit à notre Bureau ou entre les mains de MM. les agents de la Gazette.

Les abonnements datent du 1er de Novembre et du 1er de Mai. Les avis pour discontinuation doivent être adressés à ce Bureau, par écrit, UN MOIS avant l'expiration de l'abonnement. Les arrérages, s'il y en a, doivent alors être payés.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
District de Québec.

DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller	Retour
POINTE LEVI	1-00 P.M.	5-00 AM
Hadlow	1-10	5-20
Chaudière Junction	1-30	5-40
St Jean Chrysostôme	1-43	5-52
St Henri	2-00	6-03
St Charles	2-26	6-23
St Michel	2 45	6-40
St Valier	2-55	6-57
St François ou Berthier	3-18	7-15
St Pierre	3-30	7-35
ST THOMAS	3-48	7-50
Cap St Ignace	4-10	8-04
L'Anse à Gile	4-22	8-21
L'ISLET	4-35	8-31
	4-50	8-46
Trois Saumons	5-03	8-58
St Jean Port Joli	5-20	9-09
Elgin Road	5-32	9-49
St Roch	5-46	10-19
STE ANNE	6-09	10-06
Rivière Onelle	6-29	10-38
St Denis	6-46	10-51
ST PASCAL	7-03	11-25
Ste Hélène	7-23	11-49
St André	7-33	12-04 P.M.
St Alexandre	7-45	12-16
Chemin du Lac	8-03	12-35
RIVIERE-DU-LOUP	8-23 P.M.	12-45

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.
A. S. MACBEAN,
Surintendant local.

A VENDRE à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière :

BIOGRAPHIES

DE
Messire C. GAUVREAU, V. G.

ET
Messire THS. B. PELLETIER
AVEC PORTRAITS—30 sous les 2 biographies

AUSSI :

MANUEL DE L'ENFANT
EN VACANCE

Prix : 36 sous

GAZETTE DES CAMPAGNES, 2me et 3me volumes—\$1.00 le volume :

Quant au 1er volume, la plupart des numéros étant épuisés, nous allons en faire un nouveau tirage. Ainsi nous invitons ceux qui désirent avoir ce volume, d'envoyer leur nom au plus tôt, afin que l'on sache à quoi s'en tenir quant au nombre d'exemplaires à tirer—\$1.00 le volume